

Communiqué aux parents

Le trille blanc (N° 2)

2025~2026



École de l'Orée-des-Bois

Valeurs de notre école : Respect, bienveillance et plaisir

Vendredi 22 août 2025

Bonjour chers parents,

Le grand jour de la rentrée scolaire arrive à grands pas. Tout le personnel a bien hâte d'accueillir vos enfants. Voici quelques petits rappels avant la journée du 29 août 2025.

Rentrée scolaire 2025~2026

C'est avec plaisir que nous accueillerons nos élèves le mercredi 29 août prochain à compter de 7h40 et ce, sous le thème de l'Union fait la force ! On vous invite à prendre connaissance de la **communication en p.j.** afin de vous informer des activités entourant la thématique.



Pour les maternelles 4 ans et 5 ans :

- Vous avez déjà reçu l'information par courriel expliquant la rentrée progressive. On vous invite également à prendre connaissance de la **communication en p.j.** en lien avec la couleur attribuée aux élèves du préscolaire.

Pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année :

- Tous les élèves de la 1^{re} année à la 6^e année seront accueillis sur la cour par les enseignants. En cas de pluie, ils seront dirigés dans les classes.
- Par la suite, votre enfant se dirigera vers la pancarte indiquant son niveau scolaire et la couleur désignée à son niveau. De cette façon, il rencontrera son enseignant.
- Au son de la cloche, les élèves se dirigeront accompagnés de leur enseignant en salle de classe.

Les effets scolaires peuvent être mis dans le sac à dos de votre enfant de façon graduelle au fil des jours afin d'éviter de porter un sac trop lourd!

Les parents ne sont pas admis dans l'école, mais peuvent accompagner exceptionnellement leur enfant sur la cour jusqu'à la cloche.

Arrivée des élèves à l'école, stationnement de l'école et débarcadère pour les élèves (rue du Mont-Joël)

Le stationnement devant l'école est exclusivement réservé aux membres du personnel de l'école détenteurs d'une vignette du Centre de services scolaire des Draveurs.

Précisions : circulation dans le stationnement le matin (entre 7h40 et 7h50)

Avant 7h40 : les parents dont leur enfant est inscrit au service de garde seulement peuvent déposer leur enfant dans les espaces de stationnement réservés aux visiteurs tout en accompagnant son enfant dans l'aire de stationnement jusqu'à l'entrée du service de garde.

À partir de 7h40 : AUCUN VÉHICULE N'A ACCÈS AU STATIONNEMENT à part les membres du personnel de notre établissement avec vignette du Centre de service scolaire des Draveurs et les personnes ayant une vignette pour personnes à mobilité réduite.

NOUVEAUTÉ : La municipalité de Cantley a mis en place un débarcadère sur la rue du Mont-Joël où il est possible de débarquer votre enfant entre 7h40 et 7h50. Celui-ci est identifié par cette pancarte :



- Le débarcadère sur la rue du Mont-Joël est réservé pour les parents qui viennent reconduire leur enfant à l'école entre 7h40 et 7 h 50. Les parents doivent respecter la signalisation et demeurer très vigilants pour l'embarquement et la descente des élèves (ne jamais descendre du côté gauche à moins d'être accompagné d'un adulte).
- Si vous choisissez cette option, votre enfant doit prendre la traverse piétonnière identifiée dans le stationnement devant la porte principale de l'école où se situe la brigadière adulte et attendre son signal afin de traverser d'une façon sécuritaire vers le trottoir de l'école. Une fois qu'il aura traversé, il pourra prendre le trottoir vers la droite et se diriger vers la cour d'école (entrée des grands).



Pour la sécurité des élèves (qu'ils soient marcheurs ou transportés en voiture), nous vous demandons de bien vouloir utiliser la NOUVELLE TRAVERSE PIÉTONNIÈRE située en face de l'entrée principale de l'école et ce, à compter de 7h40. Une brigadière adulte y sera afin de faire traverser votre enfant d'une façon sécuritaire.

- Considérant que tous les élèves de notre école ont accès au transport scolaire, nous vous invitons à privilégier le transport scolaire.
- Le service de garde demeure une option disponible afin d'inscrire votre enfant au besoin.

Les espaces réservés aux visiteurs sont réservés que pour des rendez-vous au courant de la journée et pour les parents dont leur enfant est inscrit au service de garde et ce, en considérant les consignes ici-haut mentionnées. On vous rappelle que vous ne pouvez pas utiliser le stationnement réservé pour les personnes à mobilité réduite à moins d'avoir une vignette pour personne à mobilité réduite. **Pour des raisons de sécurité, seulement les autobus ont accès au débarcadère d'autobus.**

Nous vous rappelons l'importance de circuler LENTEMENT aux abords de l'école.

Vérification des antécédents judiciaires

Si vous désirez en cour d'année participer à une activité et/ ou une sortie avec votre enfant, il est essentiel de faire vérifier vos antécédents judiciaires et ce, dès le début de l'année scolaire puisque les délais de vérification sont longs. Le formulaire est disponible auprès du secrétariat. Sachez que cette étape est obligatoire afin que vous puissiez accompagner les élèves de l'école dans diverses activités.

Veuillez noter que l'autobus scolaire est le moyen à privilégier pour le transport de votre enfant s'il ne fréquente

Horaire de l'école

Préscolaire : 7h50 à 14h02
Primaire : 7h50 à 15h00
Service de garde : 6h45 à 17h30
Secrétariat : 7h30 à 15h30 (fermé de 11h30 à 12h30)

Accueil et départ durant les heures de classe

Dans le but d'assurer la sécurité de tous les élèves, les parents doivent passer par l'entrée principale et se présenter au secrétariat pour venir reconduire ou chercher leur enfant durant les heures de classe. Veuillez noter qu'aucun adulte n'est autorisé à circuler dans les corridors et qu'aucun enfant n'est autorisé à vous ouvrir la porte. Vous devrez signer le registre des départs.

Considérant l'importance de protéger le temps d'enseignement, nous appellerons votre enfant lors de votre arrivée. Nous vous demandons de prévoir les rendez-vous en dehors des heures de classe.

Gestion des retards et absences

Les parents ont la responsabilité d'aviser l'école de l'absence de leur enfant en utilisant le portail Mozaïk parents ou en laissant un message sur la boîte vocale de l'école.

Nous encourageons les parents à planifier les vacances familiales pendant les périodes de congé prévues au calendrier scolaire. Aucun travail ne sera préparé et remis aux enfants qui s'absentent pour des raisons personnelles (voyages, tournois, etc.).

À la suite d'une absence prolongée, il est possible que l'enseignant ne soit pas en mesure d'évaluer certaines compétences au bulletin.

Le parent s'assure que son enfant fréquente l'école de façon assidue. Si l'enfant doit s'absenter ou s'il y a un retard prévu, le parent a la responsabilité d'avertir l'enseignant de l'absence de l'enfant en faisant parvenir un billet la veille, en téléphonant au secrétariat de l'école avant 7h50, et avant 12h40 l'après-midi ou en utilisant l'onglet d'absence dans Mozaïk Parent : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Le service téléphonique est accessible en tout temps, et le parent peut laisser un message en précisant le nom de l'enfant, son groupe et le motif de l'absence. Si l'enfant fréquente le service de garde, le parent doit en aviser la technicienne par téléphone au 819-503-8098, ou par un courriel à l'adresse suivante sg-oreedesbois@cssd.gouv.qc.ca.

Le temps de classe étant très précieux, dans la mesure du possible, le parent doit prendre les rendez-vous médicaux ou autres en dehors des heures de classe.

Le parent doit s'assurer que son enfant **arrive à l'heure prescrite**. L'élève en retard dérange le début des classes, est souvent désorganisé dès son entrée et entraîne un suivi inutile au secrétariat. La cloche sonne à 7h50 et **l'élève peut être sur la cour dès 7h40**. La ponctualité est une valeur importante que l'école consolide tout au long du primaire afin que l'élève devienne de plus en plus responsable.

Procédure lorsque l'élève est en retard non motivé :

L'élève en retard non motivé ne peut pas arriver à l'école à n'importe quelle heure de la journée. Il doit se présenter au secrétariat quelques instants avant la fin de la récréation en avant-midi, et avant la fin de la récréation en après-midi. S'il se présente avant, il pourrait être dirigé au centre d'aide jusqu'à la fin de la période et du travail pourrait lui être remis.

Récréation primaire matin	Récréation primaire après-midi
9h57 à 10h12	13h42 à 13h57

- **Exemple d'un retard non motivé :** l'élève arrive quelques minutes après la cloche
- **Exemple d'un retard motivé :** rendez-vous (médecin, dentiste, spécialiste)

À la suite d'un contrôle des absences et des retards, un avis vous sera envoyé si le taux d'absentéisme ou de retards devenait trop élevé.

Absence lors d'une évaluation ministérielle de 4^e et 6^e année : Nous portons à votre attention que les seuls motifs pouvant justifier l'absence d'un élève à une épreuve obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident grave, le décès d'un proche, la convocation à un tribunal ou la participation à un événement d'envergure. Advenant le cas où l'élève s'absente pour un motif autre que ceux énumérés ci-dessus la note 0% sera attribuée.

Traiteur L'Indocile / Subway

Un service de traiteur sera offert dès septembre : L'Indocile sera offert le lundi, mardi et jeudi alors que les diners Subway seront offerts le mercredi et ce, à compter du mois d'octobre. Chaque enfant doit avoir un repas froid le vendredi au service des dîneurs et au service de garde.

Vous avez reçu cette semaine l'information afin de commander des repas pour le dîner de votre enfant. Les commandes de repas pourront se faire lors de la dernière semaine du mois d'août. Vous recevrez un rappel de la

part de l'Indocile. On vous encourage déjà à ouvrir votre compte. Lorsque vous connaîtrez le groupe de votre enfant, vous pourrez mettre à jour votre profil pour faciliter la distribution. Pour toutes questions, on vous invite à communiquer avec l'Indocile à l'adresse courriel suivante : ecole@lindocile.com

Début du Subway : considérant que nous sommes en train de mettre en place le système de paiement en ligne, le service débutera au cours du mois d'octobre. L'information est à venir.

Début du Traiteur L'indocile : mardi 2 septembre 2025 (www.lindocile.com)

École sans déchets

Puisque nous avons adopté la philosophie de l'école sans déchet, les élèves doivent rapporter à la maison les déchets qu'ils produisent. On vous invite à fournir un petit sac « réutilisable » afin que votre enfant puisse ramener ses déchets proprement à la maison.

Élèves marcheurs

Si votre enfant est marcheur au dîner ou après l'école, vous devez remplir le formulaire d'autorisation prévu à cet effet qui est disponible au secrétariat. Nous pouvons remettre un formulaire à votre enfant ou vous l'envoyer par courriel à la demande.

Transport scolaire

Les informations relatives au trajet et aux heures d'embarquement seront sur le Portail Parents quelques jours avant la rentrée scolaire

Pour les élèves qui aurait besoin d'un accommodement au transport scolaire, vous recevrez un courriel du service du transport le premier jour d'école seulement. À noter qu'il y a plusieurs conditions qui s'appliquent.

Il est important de s'abonner à Alertes Texto. Alertes texto permet de recevoir des informations importantes du Centre de services scolaire des Draveurs par messagerie texte. Les alertes visent principalement à informer les parents des retards significatifs dans le transport scolaire et des situations particulières pouvant survenir dans l'un ou l'autre de ses 33 établissements scolaires.

Voici le lien pour Alertes Texto : <https://www.cssd.gouv.qc.ca/alertes-texto>

Photo scolaire

Nous vous avisons qu'il y aura une session de photographie le 2 octobre 2025 à l'école de l'Orée-des-Bois. Afin de voir un exemple des deux poses qui seront prises à votre école, cliquez sur «*EXAMPLE DE POSES*» au <https://www.photomania.ca/fr/pages/primaire> et entrez le code **EXAMPLE_P**. La section **primaire** du site internet de Photomania vous aidera aussi sous plusieurs aspects pour la préparation de cette belle journée.

Pour un résultat optimal, voici nos **recommandations vestimentaires** : Les teintes neutres telles que le bleu, le brun, le beige, le noir ainsi que le denim (jeans) sont d'excellents choix.

Pour toutes questions, visitez la section « aide » sur le site internet <https://www.photomania.ca>

Horaire du secrétariat durant les journées pédagogiques

Veuillez prendre note qu'à partir de maintenant, lors des journées pédagogiques, le secrétariat fermera à 15h00.

Service de garde

NOUVELLE TECHNICIENNE AU SERVICE DE GARDE

Manon Tanguay, notre technicienne au service de garde, a obtenu un poste aux Ressources financières du CSSD. Mme Marie-Michelle Rochon-Arsenault sera en affectation temporaire pendant une période de 3 mois. Merci à Mme Manon d'avoir fait une grande différence au sein de notre établissement.

PÉRIODE DE FRÉQUENTATION

Il est important que nous connaissons les périodes de fréquentation de votre enfant. Nous vous demandons de communiquer avec nous si vos besoins ont changé afin que nous puissions mettre à jour le dossier de votre enfant.

IMPORTANT

Veuillez noter que nous sommes toujours activement à la recherche d'employés pour ajouter à notre liste de remplaçants-tes au service de garde. Cela étant dit, afin de continuer à respecter les ratios ministériels, **aucune demande d'ajout de période** ne sera acceptée pour le moment.

Nous vous demandons de communiquer avec nous si vous désirez **retirer des périodes de fréquentation seulement** selon votre besoin initial.

Il est important de noter que, tout comme les nouveaux ajouts de périodes, si vous retirez une période de fréquentation avant le début de l'année, nous ne sommes pas en mesure de confirmer à quel moment nous pourrons rajouter une période de fréquentation advenant votre besoin.

*** Il serait important d'avoir une pièce d'identité pour le mois de septembre, lorsque vous viendrez chercher vos enfants au service de garde en fin de journée, afin de se familiariser avec les nouveaux visages.*

Dates importantes pour la rentrée 2025

Dates	Sujets
26 août 2025	15h30 : Rencontre de parents pour les élèves de 1 ^{re} année, multi 1/2
27 août 2025	15h30 : Rencontre de parents pour les élèves de 3 ^e année 16h30 : Rencontre de parents pour les élèves des 5 ^e et 6 ^e année 18h : Rencontre de parents pour les élèves du préscolaire
29 août 2025	Rentrée scolaire
3 septembre 2025	15h30 : Rencontre de parents pour les élèves de 2 ^e année 17h : Rencontre de parents pour les élèves de 4 ^e année
10 septembre 2025	18h30 : Assemblée générale des parents : Votre présence est très importante, nous vous y attendons en grand nombre puisque nous devrons élire les parents qui vous représenteront au conseil d'établissement 19h30 : Courte rencontre du conseil d'établissement

Isabelle Léger, directrice

